

Menus propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 253

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cation, des terrains communaux qui sont le champ du pauvre, et que les pays boisés ont l'affouage, qui fournit généralement la provision de chauffage.

Le rêve d'émigration du paysan est souvent basé sur les fortunes ou les prétendues fortunes réalisées à la ville, et dont les exemples, plutôt rares actuellement, le frappent exclusivement et l'hypnotisent. Souvent il envie à tort la situation des petits rentiers qui, pour la plupart vieillis, invalides du travail, reviennent à la campagne pour y réaliser leur rêve de fournir laborieusement leurs dernières années du fruit de leurs économies : « planter leurs choux. » L'on envie trop la situation de repos tardif de ces modestes arrivés, sans considérer par quels efforts elle fut acquise, par toute une vie de labeur, de domesticité, de servitude ; par l'abandon à une autorité, de servitude quelconque de la personnalité et de la volonté individuelles.

On se laisse trop aisément séduire surtout par le prestige de quelques grosses fortunes acquises. Un seul exemple de celles-là exerce plus d'influence que toutes les misères connues et inconnues qui sont le nombre et que l'on traite en quantité négligeable. C'est là la puissance illogique, paradoxale et démoralisante des gros lots dans les loteries ; s'il n'y a qu'un chanceux parmi des milliers et des millions, chacun espère être celui-là, jusqu'à la désillusion, inévitable pour un trop grand nombre.

Sans nous arrêter à la situation si connue et si précaire de l'ouvrière à la ville, au milieu des dangers qui la menacent, il y a aussi pour les deux sexes, les emplois accessibles de la domesticité ; mais n'est-ce pas une aberration, une duperie volontaire que de sacrifier sa liberté et bien d'autres privilèges au seul avantage d'avoir « le pied sec et de ne pas fouler la glèbe » ? La terre est-elle donc la pire ignominie dont il soit avantageux de s'échapper au prix de la servitude ? Et cette considération ne s'applique-t-elle pas en même temps à toute la série des emplois mercenaires, quelque lucratifs mêmes qu'ils puissent être ; car l'accès d'une situation de choix suppose un sujet de quelque valeur, et souvent l'abandon d'une belle situation à la campagne.

Ne sait-on pas combien d'emplois si courus, et d'un accès généralement difficile, en présence de la concurrence croissante, font à peine vivre leurs titulaires ? Et combien de situations plus importantes exigent non seulement la somme requise de travail et de mérite, mais exigent encore une souplesse de caractère et une souplesse d'échine auxquelles le paysan n'a point à s'exercer. Combien de fils de paysans aisés sont en quête, à la ville, d'emplois vagues et subalternes, effacés, perdus dans la masse, poursuivant un vain rêve d'ambition, alors qu'ils pouvaient être les premiers au village, y vivre heureux et sans besoins, dans cette fière indépendance qui paraît être le privilège exclusif du paysan qui se suffit à lui-même, dans l'exercice d'une profession utile et honorable entre toutes.

C'est là trop souvent l'erreur initiale des parents, qui la développent aveuglément chez leurs enfants, dont ils faussent les idées et la voie. Et c'est ainsi que ces parents se privent de leurs meilleurs auxiliaires et de leurs successeurs naturels, se préparant une vieillesse pénible, rivés au travail jusqu'à la mort, avec le regret de leur œuvre abandonnée après eux.

Et tandis que pour tous la bonne vie de famille et de travail commun est rompue, tandis que les parents se tuent à la peine, recourent aux services d'étrangers, et parfois se ruinent, souvent le fils a quitté la proie pour l'ombre, une heureuse sécurité pour un avenir problématique, sinon pour une existence de déclassé.

Puis, à quelle réelle déchéance ne descendent

on pas parfois ? (Car du moins le travail honnête n'est jamais une déchéance) à quelle vie d'expéditions, de révoltes et de crimes ne voit-on pas aboutir souvent une misère cachée et honteuse, qui s'efforce d'être élégante et fière ? Combien de bacheliers impliqués dans des affaires louches, ou dans le vol et le cambriolage, ont ainsi invoqué pour leur défense l'impérieuse nécessité de vivre !

L'illusion, l'erreur fondamentale d'une jeunesse inexpérimentée, l'erreur des parents pour leurs enfants, c'est de croire leur rêve d'une vie heureuse réalisable à la ville exclusivement. L'on se dit que la ville réunit certains éléments de bien-être que l'on ne trouve pas à la campagne. Mais il n'est que trop facile d'opposer la contre-partie de ce thème. On ne saurait trop le répéter : les charmes de la nature, l'espace, le grand air, le calme et l'indépendance de la vie, la santé physique et morale, tous ces biens qui sont l'apanage de la campagne, n'ont-ils pas leur prix plus réel ? Certains des avantages particuliers à la ville ne sont-ils pas des nécessités mêmes de la vie qui est imposée ? D'autres ne sont-ils pas des sujets d'entraînements incompatibles avec une vie de labeur et d'économie ? La plupart ne multiplient-ils pas les sollicitations et les exigences jusqu'à l'irréalisable, en excitant les appétits, sinon les habitudes de luxe et de plaisir ? Ne compliquent-ils pas les conditions mêmes du bien-être, au point de le rendre impossible au plus grand nombre, tandis que le paysan, aux goûts plus simples et plus bornés, peut le réaliser plus naturellement dans son milieu plus modeste ?

Le banheur ne saurait consister évidemment dans la somme des jouissances entrevues, dans la surexcitation du désir, surtout quand la poursuite de ces jouissances peut être une obsession, une source de vains efforts et d'inquiétudes ; mais n'est-il pas plutôt dans une sage conformation de nous mêmes à notre sort normal, dans l'attachement aux biens qui forment notre lot, et dans leur paisible jouissance, d'où découle la plus saine satisfaction ?

Tels sont les illusions et les paradoxes trop courants, dangers généralement incontestés, mais sur lesquels les intéressés se plaisent à fermer les yeux, s'attribuant le bénéfice de l'immunité. Telles sont les erreurs dont on ne saurait trop démontrer l'évidence aux masses, que l'on ne saurait trop combattre par tous les moyens possibles, par la presse, par le livre et par l'image, par des tableaux synthétiques et par des conférences populaires, par des ligues et surtout par l'éducation, de façon à créer chez le paysan un esprit nouveau, ou plutôt une résistance à cet esprit nouveau qui le porte à désertir le sol natal.

ACHILLE MAGNIER.

Menus propos

Les bêtes des rois. — A part la reine Victoria qui fut mordue dans sa jeunesse par une chienne soupçonnée pendant plusieurs semaines d'être enragée et qui depuis lors a horreur des bêtes, presque tous les souverains ont de la sympathie pour les animaux.

Guillaume II adore les chats ; pas les chats phénoménaux ou aristocratiques : les vulgaires matous de gouttières. La domesticité a un budget tout spécial et assez élevé pour la nourriture des chats errants. Le roi de Portugal affectionne un affreux babouin, qui mord tous ceux qui l'approchent, sauf son maître. Ce singe boit volontiers, trop volontiers, et les excès de boisson lui donnent des crises d'épilepsie. Cela amuse

beaucoup Sa Majesté. Le roi Georges de Grèce, un vrai sportsman, a la passion du cheval. Chaque matin à l'aube, il fait un tour aux écuries du château royal, et gare au palefrenier qui a négligé la plus noble conquête de l'homme.

Le roi Léopold se complait au chant des oiseaux. A Laeken, il a fait édifier des volières merveilleuses. Il y passe des heures entières. Kakatoès, moineaux, colibris le connaissent et lui font fête.

Le sultan Abdul-Hamid élève des cobayes. Il en a un qui compte six ans d'âge et qui pèse cinq kilos. C'est le record du poids pour le vulgaire cochon d'Inde.

La reine Wilhelmine possède, depuis quelques mois, une nichée de souris blanches. Elle est persuadée que ces inoffensifs rongeurs lui porteront bonheur. C'est un homme politique qui lui en fit présent, sur un désir que Sa Majesté formula.

La reine d'Espagne a une grande affection pour les chèvres. C'est de leur lait que fut nourri le roi son fils.

M. Loubet, lui, aime prosaïquement deux chiens qui l'accompagnent à la chasse à Rambouillet ; ils sont laids, mais ils « rapportent ». M. Grévy, on s'en souvient, aimait les canards, animal éminemment symbolique en un siècle de reportage à outrance et de scandales sensationnels.

Le mulet du XX^e siècle. — Pendant que nos éleveurs de chevaux se lamentent, sur la concurrence croissante des bicyclettes et des automobiles, d'autres éleveurs, par delà les mers, sont en train de doter la zoologie d'une nouvelle espèce d'animal. Cet animal s'appelle zébroïde. On l'obtient par le croisement du zèbre et de la jument.

Le zébroïde est un mulet *sui generis*, très fort, très vif, mais très docile. Sa peau est à l'épreuve des piqures de la mouche tsé-tsé, ce qui permettrait, dit-on, de l'employer au centre de l'Afrique.

Des expériences intéressantes sur ce nouveau genre d'élevage se poursuivent en ce moment au Brésil, et le ministre des Etats-Unis à Rio-de-Janeiro les a trouvées assez concluantes pour en faire l'objet d'un rapport à son gouvernement.

La plus grande feuille de papier qui ait été faite vient d'être fabriquée par une des principales usines des Etats-Unis. Elle mesure 96 pouces (2 m. 43) de largeur, et sa longueur d'un seul tenant est exactement de 14 miles, soit 22 kilomètres 430 mètres. Son poids atteint près de 1,170 kilogrammes. Elle ne présente ni crevasse ni trou et son épaisseur est parfaitement uniforme.

Il faut l'effort combiné de plus de douze ouvriers pour manier ce rouleau monstre, qui a été surnommé l'« éléphant ».

La « phore de lumière » — Une revue anglaise attribue aux Américains le dessein d'élever d'ici à trois ans, à Chicago, un monument de 450 mètres de hauteur, qui, sous le nom de *Beacon of Light* — phare de lumière — serait destiné à raconter aux générations futures la gloire des Etats-Unis, et à y symboliser le génie américain au vingtième siècle.

Ce monument, dont le plan aurait été dessiné par un architecte français, comporterait des terrasses et des galeries en étages, des clochers, des stèles, des pylones formidables et des

« avenues desculpture ».

La tour Eiffel n'a donc qu'à bien se tenir.

Curieux délit. — Le tribunal de police correctionnelle de Bagnères vient de rendre un jugement qui mérite d'être signalé comme fixant un point de droit.

Il a décidé que le « fait par un chasseur, muni d'un permis de chasse, de prendre la fuite à l'aspect des gendarmes, constitue le délit d'outrage par gestes, s'il résulte des circonstances de la cause que le chasseur a voulu par sa fuite faire courir inutilement les gendarmes ».

Bref, l'outrage n'existe qu'autant qu'après la course les gendarmes ne peuvent rédiger un procès-verbal de contravention à la loi sur la chasse.

En d'autres termes, il y a délit parce qu'il n'y a pas de délit.

On connaît à ce sujet l'histoire des deux chasseurs, l'un muni de son permis, l'autre sans permis, qui voient apparaître les gendarmes. Le premier prend la fuite ; le second reste à sa place tranquillement, et salue Pandore avec toute la sérénité d'une bonne conscience. Pandore, naturellement, ne l'interroge pas et court à toutes jambes après le fuyard qui, enfin rattrapé, exhibe insolemment son permis.

Maintenant, Pandore est vengé.

Statistique chorégraphique. — Les statisticiens n'épargnent rien, et l'un d'eux s'est attaqué à la danse.

Selon lui, une valse ordinaire représente pour chaque danseur un trajet de 1.200 mètres environ.

Le quadrille exige une plus longue marche. Ses quatre figures réunies font faire, à chacune des huit personnes qui y prennent part, près de 2 kilomètres.

La mazurka représente 950 mètres, la berline 900, la polka 870 et le pas de quatre à peine 800 mètres.

Le même statisticien a calculé, en se basant, paraît-il, sur de nombreuses expériences, que dans un grand grand bal, commençant à dix heures du soir pour finir à cinq heures et demie du matin, une personne ayant figuré à toutes les danses, y compris le cotillon, n'a pas fait moins de 28.000 pas, soit 19 kilomètres sur le parquet. La distance de Paris à Versailles !

Les disciples d'Euclide espèrent-ils, par ces graves constatations corriger les fidèles de Terpsichore ?

LETRE PATOISE

Rit le meu que rit lo drie.

Conrelé s'en vait tchie le docteur — Bonjour, docteur. Bonjour ; qu'à ce que tu veux — I vin voue ce vò ne saites pe lo moyen de faire in po raisonnable ène fanne que gronçainne aidé. — Ai ton service — Tien, dié le docteur en y fotain doue boennes gifes ; voili ço qui peut te bayie de moyou. — Merci, Docteur —

Conrelé s'en allé à l'ota èpe bayé d'abord la moitie di remède in sai fanne

— Tras djoués aipré è retouéné tchie le Docteur.

— Bonjour, Docteur. — Bonjour achi ; comme vait lai fanne ? a-t-ye meu ? — Grand merci ; elle a voirei, aivo lai moitie de lai médecine ; y vò rapotche le reste pou que vò poué-yeuch'n voirei ène àtre.

— An diain çoli Conrelé aiplique sai main chu l'airaille di docteur qu'el en ouyé souénaie tos les sieutches de lai velle. E saté chu in révolver en djurain, main Conrelé ne l'aitendé pe. vò pensai bin.

Péchipéli.

Ça et là

Il y a loin de la théorie à la pratique. L'historiette suivante, tend à démontrer cette vérité une fois de plus.

Un docteur en médecine faisait une conférence contre le corset.

L'orateur avait décrit les terribles effets de cet engin destructeur. Il avait énuméré les maladies auxquelles on s'expose en s'en revêtant. Il avait à l'aide de projections lumineuses, rendu manifeste, aux yeux les plus sceptiques, les déformations du squelette et les déplacements des organes. Dans une éloquente péroraison, il adjurait les pères et les maris d'user de toute leur influence, au besoin même de leur force, pour soustraire leurs filles et leurs femmes à l'étreinte fatale de cet instrument de torture...

A ce moment, un râle de douleur partit du fond de la salle : une femme s'évanouissait. On se précipita vers elle pour lui donner des soins. Le zèle des assistants demeurait inutile quand une personne avisée eut l'idée de délaçer le corset de la malade. qui reprit ses sens et put se faire connaître.

C'était la femme du conférencier.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 251 du *Pays du Dimanche* :

960. CHARADE.

Pincette.

961. LE LANGAGE DES FLEURS.

LA BALSAMINE.

La *Balsamine*, surnommée *Ne me touche pas*, est l'emblème de l'*Impatience*. A l'approche de la maturité, sa capsule éclate au moindre contact et lance les graines qu'elle renferme.

962. VERS DANS LA PROSE.

Ce vers se trouve dans les *Réflexions* sur Jésus-Christ, de d'Aguesseau.

963. MOTS EN TRIANGLE.

R A C I L I A
A B I M E S
C I B L E
I M B U
L E E
I S
A

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Édipe au Faubourg St-Gilles à Cornol ; S.H.F.S. ami de la liberté et du travail à St. U ; Amélie-Henriette à Cœuve ; Touffe de violettes à Fahy ; Mac A. B. ; Tête folle à Courgenay ; Un Vadais à Bienne ; Marguerite Charlemagne ; Girofla et Paquita à Delémont ; Poverina à St-Brais.

968. ANAGRAMME.

Département.
ON AIME TE LIRE

969. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — La lie est parfois bien pure.
N° 2. Les pots ne sont pas des cages.
N° 3. — Se désigner, c'est mettre les vieux entre la couleur et toi.
N° 4. — Ton rang ne peut sentir.
N° 5. Les dépités pendent les rois.

970. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES

VOYELLES.

Remplacer les * des mots suivants par les consonnes correspondantes et l'on obtiendra un sonnet de quatre vers :

U* — * o** e — * ui — * oi** — à —
* e** i* — * a — * a* e** e — e* — *
e** é* ie** e, — * e** e — * ou* ou** —
* ou* — * e — * u* i* — * i* — * ai* —
* e — * i* * a* — * ou* — * e — * u* i*
— * e** e

971. MOTS EN LOSANGE.

X	1° Consonne.
X X X	2° Moitié de Vanloo.
X X X X X	3° Prénom masculin.
X X X X X X X	4° Prénom féminin.
X X X X X	5° Petit d'une oie.
X X X	6° Bruit musical.
X	7° Consonne.

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir*, 18 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Courgenay-Cornol. — Assemblée paroissiale le 16 à 4 h. à la maison d'école pour adhérer au choix fait par Mgr. l'évêque du curé de la paroisse, passer les comptes.

Fontenais-Bressaucourt. — Assemblée paroissiale le 16 à midi pour passer les comptes et voter le budget.

Porrentruy. — Le 16 à 10 1/2 h. pour discuter et éventuellement voter le projet de révision du règlement communal d'organisation.

St-Ursanne. — Assemblée bourgeoise le 16 à 11 h. pour statue sur une demande d'admission à la bourgeoisie.

Verres. — Le 9 à midi pour se prononcer sur une vente de bois, décider de la prolongation d'un chemin et prendre connaissance d'un rapport.

Bons mots

Zabulon Gripllard, le financier connu, tombe à l'eau.

Un brave homme l'en retire.

Zabulon, généreusement, lui tend une pièce de dix sous.

— C'est peu pour un pareil service, fait remarquer quelqu'un.

— Bah ! réplique le sauveteur, monsieur sait mieux que personne ce que vaut sa peau.

Du 5 Novembre 1902

Argent fin en grenailles. fr. 89.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 91.50 le kilo

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur